

COURS DU 3 FEVRIER

Jon Elster

PLAN DU COURS

- 13 janvier : Introduction
- 20 janvier : Les Etats Généraux avant 1789
- 27 janvier : La convocation des Etats de 1789
- 3 février : La Constituante entre les soldats du roi et les foules parisiennes
- 10 février : Les deux grandes peurs de 1789
- 3 mars : L'écriture de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- 10 mars : Séparation des pouvoirs : bicaméralisme et veto royal
- 28 avril : Lier le futur : éligibilité et amendements.
- 5 mai : Conclusion

RAPPEL

- *Autorité d'élection :*
- Choix de procédures électorales
- Election des députés
- Mandat limitatifs
- Mandats impératifs

INTERDICTION DES MANDATS IMPERATIFS

- Sa Majesté est persuadée que la confiance due à une assemblée représentative de la nation entière empêchera qu'on ne donne aux députés aucune instruction propre à arrêter ou à troubler le cours des délibérations. Elle espère que tous ses sujets auront sans cesse devant les yeux, et comme présent à leurs sentiments, le bien inappréciable que les États généraux peuvent opérer, et qu'une si haute considération les détournera de se livrer prématurément à un esprit de défiance qui rend si facilement injuste (Préambule au Règlement du 24 janvier 1789, in *Archives Parlementaires*, 1, p. 544-45 ; c'est moi qui souligne).

RAPPEL

- En préparant, à la fin de 1989, un texte qui portait en partie sur la Constituante française, j'ai eu l'impression quasi hallucinatoire de voir les événements de la fin du XVIIIe siècle et ceux de la fin du XXe siècle se confondre en une seule expérience. Dans les deux cas, l'écriture des constitutions se fit dans un champ de force défini par des acteurs extraconstitutionnels. À Varsovie, au printemps 1989, les discussions proto-constitutionnelles de la Table Ronde entre le gouvernement et Solidarnosc, l'organisation de l'opposition, eurent lieu alors que planait la *double menace* d'une intervention de l'armée soviétique et d'une grève générale. De manière semblable, si nous remontons à juin et à juillet 1789 nous observons les constituants français menacés d'une part par les soldats de Louis XVI et d'autre part par les foules parisiennes. (Cours du 13 janvier)

- Jean Egret, *La défaite des monarchiens*, 1950.

LA POLITIQUE DU PIRE

	Préférences fondamentales	Croyances causales	Préférences dérivées
Gauche	Stabiliser la révolution	Le bicaméralisme déstabilisera la révolution	Monocaméralisme
Centre	Stabiliser la révolution	Le bicaméralisme stabilisera la révolution	Bicaméralisme
Droite	Déstabiliser la révolution	Le bicaméralisme stabilisera la révolution	Monocaméralisme

- Jon Elster, « Tocqueville on 1789 », in C. Welch (éd.), *The Cambridge Companion to Tocqueville*, 2005.

UN CHATEAU DE CARTES

- M. de Sartine raisonnait avec une dame [...] sur la circonstance de tel ou tel de ses collègues du ministère. La dame lui demanda gaîment – « Et Louis XVI, y sera-t-il encore dans deux ans ? » (*Journal de l'Abbé de Véri* du 21 juillet 1776)
- L'enthousiasme pour le sang de nos rois que j'ai encore vu dans ma jeunesse ne me paraît plus être l'esprit de la nation. De sorte, que je ne serais pas étonné qu'un pari que j'ai entendu se réalise, qu'il n'y aurait plus de royauté en France [...] dans un demi-siècle. (*Journal de l'Abbé de Véri* du 21 juillet 1776)
- Si l'on permet une fois que la question [de la nécessité du consentement de la nation en matière d'impôts] soit agitée dans les conversations et dans les écrits publics, la convocation des Etats généraux pourrait devenir nécessaire et le Roi ne serait plus maître des impôts. Je ne crois pourtant pas que le gouvernement puisse un jour l'éviter. Le désordre de la finance est trop public et trop révoltant pour ne pas amener quelque révolution [NB : sens du mot moins fort qu'aujourd'hui] semblable (*Journal de l'Abbé de Véri* 1778).
- Si Louis XVI était tombé entre les mains d'un ministre aussi sage que M. de Maurepas, mais plus actif et plus ferme pour l'extirpation des abus, le règne de ce prince eût été le plus beau de la monarchie. Mais [l'âme du roi] n'en fera pas à elle seule les efforts nécessaires. Et peut-être ..., oui.. peut-être..., le règne , qui pouvait être le plus glorieux, finira par les plus grands désastres (*Journal de l'Abbé de Véri* 12 avril 1778).

LE DESIR D'HUMILIER

- [Barentin] m'avoua qu'on ne pensait pas exiger que le tiers-état parlât à genoux ; mais il y avait eu cette énorme différence entre le cérémonial du tiers et celui des deux autres ordres : on consentait bien que le tiers ne parlât pas le genou ployé, mais les deux autres ordres *voulaient une différence quelconque* ; et cette différence, infiniment difficile à trouver, faisait [sic] tout l'embarras. [...] On voit la futilité des prétentions des deux ordres ; on voit quelle vanité personnelle les occupait dans le moment où il s'agissait du sort de la France, et par quelles hauteurs déplacées ils *semaient l'aigreur et provoquaient l'animadversion* des communes (*Mémoires de Bailly*, 1804, t. I, p. 133-34 ; c'est moi qui souligne).

UN MAUVAIS CALCUL

- Blessier l'amour-propre du tiers état et vaincre le tiers état, étaient des idées identiques pour l'esprit frivole des courtisans (Joseph Droz, *Histoire du règne de Louis XVI pendant les années où l'on pouvait prévenir et diriger la Révolution Française*, éd. 1860, t. II, p. 129).

LE CONFORMISME DE LA PEUR

- [On] recueillit les voix, en appelant chaque député. La plupart de ceux qui la veille avaient soutenu mon opinion, l'abandonnèrent subitement. [...] Ce fut ce jour-là que commencèrent les plus funestes mesures contre la liberté de suffrages. On prit la liste de tous ceux qui avaient rejeté la rédaction de M. Sieyès ; on fit circuler cette liste dans Paris ; tous ceux qui s'y trouvaient nommés, furent représentés comme des traîtres (Mounier, « Exposé de ma conduite dans l'Assemblée Nationale », *Archives Parlementaires* 9, p. 558).

REACTIONS DES DIRIGEANTS AUX MOUVEMENTS OPPOSITIONNELS

- La répression sévère, par la violence
- La préemption des demandes anticipées de l'opposition
- La répression modérée de l'opposition, par la censure, l'emprisonnement, etc.
- Les concessions aux demandes de l'opposition
- La diversion de l'opposition, par la guerre ou autrement

NECESSITE DE PREEMPTION (1)

- Il *n'y a qu'un moyen* d'éloigner et d'atténuer cette révolution, c'est de faire *avant d'être forcés* tout ce qui est possible pour améliorer le sort du peuple (Tocqueville, lettre à Lord Radnor du 26 mai 1848 ; c'est moi qui souligne).

NECESSITE DE PREEMPTION (2)

- Comparant la Russie d'Alexandre II à la France de Louis XVI, [Leroy-Beaulieu] conclut que dans les deux cas, *le seul moyen* d'empêcher la révolution – et Louis XVI ne l'a pas fait, dit-il, était de la prévenir, « de la *devancer*, d'en donner l'initiative au pouvoir ». « Réformes d'en haut ou révolution d'en bas » disait au début de son règne Alexandre II (Hélène Carrère d'Encausse, *Alexandre II*, 2008, p. 453-54 ; c'est moi qui souligne).

NECESSITE DE PREEMPTION (3)

- Rassemblant une assemblée [des notables] pour lui demander des avis sur les finances, [Louis XVI] *ne va pas au-devant* de toutes les demandes de renseignements qu'elle peut avoir à demander [sic] et croit qu'elle l'aidera à combler un déficit dont on ne veut pas lui montrer l'étendue. Ô inexpérience ! (Tocqueville, Notes de lecture, in *Œuvres*, éd. Pléiade, t. III, p. 1135 ; c'est moi qui souligne.)

LES ECHECS DE LA REPRESSION MODEREE

- [Sous Louis XV] Cette *demi-contrainte* qu'on imposait alors aux ennemis de l'Eglise, au lieu de diminuer leur pouvoir, l'augmentait. [...] Les auteurs n'étaient persécutés que dans la mesure qui fait plaindre, et non dans celle qui fait trembler; ils souffraient cette espèce de gêne qui anime la lutte, et non ce joug pesant qui accable" (*Ancien régime* p.181-82).
- [1784] On prit de ces *demi-mesures* qui n'empêchaient point les lecteurs de satisfaire leur curiosité, et qui leur prouvaient seulement que ce qu'ils goûtaient déplaisait au pouvoir" (Droz 1860 t.I, p.369).
- [Le 18 juin 1789] Le tiers état crut, ou fit semblant de croire, qu'on lui défendoit de se rassembler; les troupes qui s'avancoient de toutes parts autour de Versailles mettoient les députés dans la situation du monde la plus avantageuse. Le danger était assez apparent pour donner [aux députés] l'air du courage; et ce danger cependant n'était pas assez réel pour que les hommes timides y cédassent (Staël 2000, p.148).
- [22 juin 1789] Même attitude du pouvoir mêlée de *violence incomplète* et de dédain. (Tocqueville, « Considérations », p. 569)
- [24, 25 et 26 juin 1789] Le pouvoir royal, ardemment contesté, a recours à des tracasseries, à des espèces de *niches* parlementaires : on laisse entrer les députés dans la salle commune, mais on ferme les issues qui conduisent [vers] les autres ordres et surtout on exclut les étrangers. L'Assemblée, irritée et excitée et non abattue par *ces pressions légères du pouvoir*, prend de plus en plus l'attitude de maître. (Tocqueville, « Considérations », pp 569, 570)

LES ECHECS DES CONCESSIONS

- [A propos d'un projet de Turgot en 1775] : Au début d'une révolution ces entreprises [qui sans accorder de libertés réelles, en donnent l'ombre] échouent toujours et ne font jamais qu'enflammer le peuple sans le contenter" (*Ancien régime* p.175).
- [1783] Breteuil [...] faisait grand bruit de *petites réformes*, dont l'effet était moins d'apaiser que d'encourager les réclamations (Droz 1860. t.I, p.315)
- [4 août 1789] On avait voulu calmer le peuple, on ne fit que l'exalter encore (Droz 1860, t.II, p.312).
- [4 août 1789] Ces décrets [...], loin d'avoir mis un terme au brigandage et aux violences, achevèrent de montrer au peuple sa force, et le convinquirent que tous les attentats sur la noblesse seraient impunis s'ils n'étaient pas même récompensés. Encore une fois, tout ce qu'on fait par crainte ne remplit jamais son but. Ceux que vous croyez désarmer par des concessions redoublent de confiance et d'audace. (Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*, p. 124).

DEUX EFFETS OPPOSES DES CONCESSIONS?

- Faire des concessions est une opération délicate. Les concessions peuvent réduire la probabilité de la rébellion, mais elles sont aussi signe de faiblesse. La rébellion est proche lorsque le peuple est mécontent et qu'il pense pouvoir renverser le gouvernement. Un compromis joue sur ces deux facteurs, mais *dans des directions opposées*. (J. Ginkel et T. Smith, « So you say you want a revolution ? A game-theoretic explanation of revolution in repressive regimes », *Journal of Conflict Resolution* 1999; c'est moi qui souligne.)

L'EFFET TOCQUEVILLE

- Le mal qu'on souffrait patiemment comme inévitable semble insupportable dès qu'on conçoit l'idée de s'y soustraire. Tout ce qu'on ôte alors des abus semble mieux découvrir ce qui en reste et en rend le sentiment plus cuisant : le mal est devenu moindre, il est vrai, mais la sensibilité est plus vive. (Tocqueville, *L'ancien régime*, in *Oeuvres*, t. III éd. Pléiade, p. 202).

LAQUELLE VA DOMINER, LA HAINE OU LA □
PEUR?

QuickTime™ and a
TIFF (Uncompressed) decompressor
are needed to see this picture.

LA REPRESSON MULTIPLIE LES ENNEMIS

- [La] multiplication des châtements étouffe bien quelques haines individuelles, mais elle exaspère la haine publique. [...] Comme les arbres coupés au pied repoussent par mille rameaux, comme on fauche quantité de plantes pour qu'elles montent plus touffues, de même la cruauté royale ne fait que multiplier les ennemis à mesure qu'elle en supprime (Sénèque, *La clémence*, I. VIII.)

- Pierre Caron, « La tentative de contre-révolution juin-juillet 1789 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 1906, pp. 5-34, 649-78

- Munro Price, « The 'ministry of the hundred hours' : A reappraisal », *French History* 1990.

LES TROUPES VONT-ELLES TIRER SUR LES FOULES?

En mars 1917, le tzar a abdiqué quand les troupes refusèrent de tirer sur les foules.

- En 1979, l'armée iranienne a refusé de tirer pour sauver le régime du shah.
- En octobre 1989, les dirigeants est-allemands étaient, semble-t-il, sur le point d'adopter une « solution chinoise », c'est-à-dire une répression modelée sur celle de la place Tian An Men le 4 juin 1989, mais ils y ont renoncé quand la loyauté des soldats est apparue douteuse.
- Le 18 décembre 1989, le régime de Ceausescu est tombé quand les soldats ont refusé de tirer sur 50 000 personnes rassemblées à Bucarest.
- Quand, lundi dernier, l'armée égyptienne a déclaré qu'elle n'allait pas tirer sur les foules, c'est peut-être qu'elle craignait que les ordres de tirer ne soient pas obéis.

SE SERVIR DE L'INCERTITUDE

- Sire, lui dit-il [Necker], je crains qu'on ne vous trompe sur l'esprit de votre armée : la correspondance des provinces nous fait croire qu'elle ne marchera pas contre les états généraux. Ne la faites donc pas approcher de Versailles, comme si vous aviez l'intention de l'employer hostilement contre les députés. Le parti populaire ne sait point encore quelle est la disposition de cette armée. Servez-vous de cette incertitude même pour maintenir votre autorité dans l'opinion, car si le fatal secret de l'insubordination des troupes étoit connu, comment seroit-il possible de contenir les esprits factieux ? (Mme de Staël, *Considérations*, éd. 2000, p. 151).

- Thomas Schelling, *The Strategy of Conflict*, 1960

DEUX TYPES D'AVERTISSEMENT

- *Avertissement typique* : Si vous essayez de me voler mon sac, l'agent de police qui est derrière vous va vous arrêter.
- *Avertissement atypique* : Si tu n'acceptes pas ma proposition de mariage, je vais me tuer.

LES 4 AVERTISSEMENTS DE MIRABEAU AU ROI

Le danger est pour le peuple des provinces. Une fois *alarmé sur notre liberté*, nous ne connaissons plus de frein qui puisse le retenir. La distance seule grossit tout, exagère tout, double les inquiétudes, les aigrit, les envenime.

- Le danger est pour la capitale. De quel oeil le peuple, au sein de la disette et tourmenté des angoisses les plus cruelles, se verra-t-il disputer les restes de sa subsistance par une foule de soldats menaçants ? La présence des troupes échauffera, ameutera, produira une fermentation universelle ; et le premier acte de violence, exercé sous prétexte de police, peut commencer une suite horrible de malheurs.
- Le danger est pour les troupes. Des soldats français, approchés du centre des discussions, participant aux passions comme aux intérêts du peuple, peuvent oublier qu'un engagement les a faits soldats, *pour se souvenir que la nature les fit hommes*.
- Le danger, sire, menace les travaux qui sont notre premier devoir, et qui n'auront un plein succès, une véritable permanence qu'autant que les peuples les regarderont comme entièrement libres. Il est d'ailleurs une contagion dans les mouvements passionnés ; *nous ne sommes que des hommes* : la défiance de nous-mêmes, la crainte de paraître faibles, peuvent nous entraîner au-delà du but ; nous serons obsédés de conseils violents, démesurés ; et la raison calme, la tranquille sagesse, ne rendent pas leur oracles au milieu du tumulte, des désordres et des scènes factieuses. (Mirabeau le 9 juillet 1789, *Archives Parlementaires* 8, p. 213 ; c'est moi qui souligne.)

L'INCOMPETENCE DES CONSPIRATEURS

- La partie avait été mal engagée. Au lieu de disperser les troupes dans Paris et autour de Paris, et de les montrer partout, ce qui avait le triple inconvénient d'éparpiller les forces, d'échauffer les têtes, et d'exposer les soldats à des influences démoralisatrices, il eût fallu les rassembler à une certaine distance de Paris, *les faire visiter par le roi*, leur donner de la cohésion, affermir en elles l'esprit militaire, leur imposer, au besoin, par quelques exemples sévères, une discipline très raide, les prendre bien en main; puis, une fois qu'elles auraient été au complet, et tout étant soigneusement réglé, frapper vite et fort. (Pierre Caron, « La tentative de contre-révolution juin-juillet 1789 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 1906; c'est moi qui souligne).

RIEN FAIRE AVEC LE ROI, RIEN FAIRE SANS LUI

- Ce qu'on pourrait appeler la technique d'un coup d'Etat et d'une répression dans une grande ville, les ministres du 12 juillet n'en soupçonnèrent pas les principes. En outre, *le roi, avec ses hésitations, était pour eux un terrible embarras* ; le mettre à l'écart était impossible, alors que la contre-révolution avait pour but de restaurer sa toute-puissance: et cependant, pour être libre d'agir énergiquement, ils auraient du commencer par l'annihiler. (Pierre Caron, « La tentative de contre-révolution juin-juillet 1789 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 1906; c'est moi qui souligne).

UNE QUANTITE LIMITEE DE COURAGE?

- Toute assemblée obéit à la pensée dans laquelle on l'a créée. La Constituante de 89 avait été envoyée pour combattre l'aristocratie et le despotisme, elle fut pleine de vigueur contre cela, mais [non] contre l'anarchie contre laquelle elle n'était pas préparée à lutter. Tandis que la Constituante de 1848, qui était assurément bien inférieure en toutes choses à sa devancière, ayant été élue spécialement pour combattre l'anarchie, s'acquitta bien plus bravement et efficacement de cette partie de sa tâche. Elle fut aussi *violée*, mais elle rentra chez elle à main armée et trouva ainsi dans l'événement une cause de force et non de [faiblesse]. Il est rare qu'un homme et presque impossible qu'une assemblée, puissent alternativement faire de violents efforts en sens contraire. Ce ressort qui l'a poussé avec violence d'un côté, l'amortit de l'autre (Tocqueville, « Considérations sur la Révolution », in *Œuvres*, éd. Pléiade, t. III, p. 610 ; voir aussi p. 604).

UNE EXCEPTION

- Tocqueville aimait rappeler que son arrière-grand-père maternel, l'illustre Malesherbes, « après avoir défendu le peuple devant le roi Louis XVI avait défendu le roi Louis XVI devant le peuple » (Françoise Mélonio, *Tocqueville et les Français*, 1993, p. 9, citant un réquisitoire inédit, Archives Tocqueville).

UNE AUTRE EXCEPTION?

- Nous n'avons pas été envoyés par nos provinces pour être intimidés par les menaces des factieux. Nous avons délibéré au milieu de trente mille hommes armés, et nous pourrions craindre quinze ou vingt mille hommes sans aucun projet, érigés en république, sans lois, sans constitution, au milieu même de leur faction ? C'est ici que nous devons sauver l'Etat, *même aux dépens de nos jours* ; c'est ici que nous devons délibérer au milieu de l'effroi (Adrien Duport le 31 août 1789, *Archives Parlementaires* 1, p. 513 ; c'est moi qui souligne).

UNE REPONSE

- Vous n'avez pas voulu obéir au despotisme armé ; obéirez-vous à l'effervescence populaire ? L'un commandait des bassesses, l'autre vous commandera des crimes. Vous ne pouvez pas délibérer au milieu de quinze mille hommes armés, dont les projets sont inconnus, et qui sont perdus de réputation (Clermont-Tonnerre le 31 août 1789, *Archives Parlementaires* 1, p. 513-14).

ON EXAGERE LE DANGER

- Au reste, je crois qu'on s'exagère un peu cette plainte de Paris, et qu'elle est beaucoup moins dangereuse que quelques personnes paraissent le penser (*Journal d'Adrien Duquesnoy*, 1894, p. 321).

MAINTENIR L'ARDEUR POPULAIRE (1)

- La Fayette, considérant atteints les principaux objets de la Révolution, voulait, depuis le 15 juillet, rétablir l'ordre et renforcer le pouvoir exécutif. Duport pensait au contraire que les conquêtes de la Révolution, loin d'être solidement fondées, - les grandes réformes administrative et judiciaire n'avaient pas été abordées – étaient à la merci d'un retour offensif de l'aristocratie, et que *le moment n'était pas encore venu de calmer l'ardeur populaire*. (Georges Michon, *Essai sur l'histoire du parti feuillant : Adrien Duport*, 1924, p. 67 ; c'est moi qui souligne).

MAINTENIR L'ARDEUR POPULAIRE (2)

- L'Assemblée victorieuse à l'aide du peuple se trouve singulièrement embarrassée et faible en face des crimes de ce même peuple. Elle ménage même dans ses plus grands excès la force irrégulière qui vient de la sauver. [...] Elle *voulait circonscrire l'incendie et craignait d'éteindre le feu* : « il faut tempérer le mouvement des passions fougueuses, sans étouffer une *salutaire fermentation* ». Ces instructions envoyées par les députés d'Anjou à leurs commettants [...] montrent le fond même des cœurs. (Tocqueville, « Considérations sur la Révolution », in *Œuvres*, éd. Pléiade, t. III, p. 575; seuls les derniers mots soulignés le sont par Tocqueville).

L'APPRENTI SORCIER

- On ignorait alors [début juillet 1789] le danger d'agiter les dernières classes du peuple ; bien des gens pensaient *qu'on peut les soulever pour un seul jour* (Joseph Droz, *Histoire du règne de Louis XVI pendant les années où l'on pouvait prévenir et diriger la Révolution Française*, éd. 1860, t. II, p. 213 ; c'est moi qui souligne).

LA REVOLUTION COMME JEU

- Il semble que depuis que la propriété et la vie ne sont plus en question, je ne puisse plus m'intéresser à rien. C'est le mal des révolutions qui, comme le jeu, finissent par donner l'habitude des émotions et les faire aimer pour elles-mêmes, indépendamment même du gain (Tocqueville à Eugène Stöffels le 9 mars 1849).

1789 A LA LUMIERE DE 1848

- L'Assemblée victorieuse à l'aide du peuple se trouve singulièrement embarrassée et faible en face des crimes de ce même peuple. Elle ménage même dans ses plus grands excès la force irrégulière qui vient de la sauver. [...] Elle *voulait circonscrire l'incendie et craignait d'éteindre le feu* : « il faut tempérer le mouvement des passions fougueuses, sans étouffer une salutaire fermentation ». Ces instructions envoyées par les députés d'Anjou à leurs commettants [...] montrent le fond même des cœurs
- Le succès des Montagnards amènerait la ruine immédiate de [Lamartine], mais leur complète défaite le rendait inutile et pouvait et devait, tôt ou tard, faire sortir le gouvernement de ses mains. [...] Il suivait alors cette voie tortueuse qui devait le conduire si tôt à sa perte, s'efforçant de dominer les Montagnards sans les abattre, et de *ralentir le feu révolutionnaire sans l'éteindre*, de façon à donner au pays assez de sécurité pour en être béni, mais pas assez pour en être oublié. (Tocqueville, *Souvenirs*, in *Œuvres*, éd. Pléiade t. III, pp. 818, 820 ; c'est moi qui souligne).